

DIRIGER UN ATELIER DE DANSE INTEGRANTE®

Un atelier de danse intégrante (DI) est un cours de danse réunissant des personnes en situation de handicap et des personnes non handicapées. Les objectifs principaux de l'atelier sont de faire danser les gens au meilleur de leurs possibilités et de leur faire construire des connaissances sur la danse et sur le *vivre ensemble*. L'équipe pédagogique est constituée d'un dirigeant, et d'un ou deux assistants suivant le nombre de participants.

Le dirigeant est responsable du bon fonctionnement et de la sécurité de l'atelier de danse intégrante.

Ses missions sont multiples :

- S'assurer avec les différents partenaires que les conditions de réalisation d'un atelier de danse intégrante sont réunies
- Garantir les cadres rigoureux de la démarche pédagogique de la danse intégrante ainsi que les fondements de sa démarche artistique
- Concevoir les ateliers et la progression pédagogique d'un stage
- Solliciter la participation dansée et réflexive de chacun au meilleur de ses possibilités
- Diriger l'atelier tout en évaluant les performances de son équipe d'assistants et celles des participants
- Élaborer un bilan pour les partenaires à la fin de l'atelier ou du stage

NB : Tous les noms (dirigeant, assistant, participant, etc.) sont à entendre au féminin comme au masculin.

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
		Modalités	Critères
Analyse de demande et conception de prestations de danse intégrante		E1) Préparation d'atelier Document écrit comprenant : - objectifs du stage et de l'atelier - liste de tous les exercices prévus pendant cet atelier avec l'objectif de chacun d'eux et l'énoncé de la consigne - les attentes spécifiques vis-à-vis des assistants si nécessaire	E1 - Le jury évalue : <ul style="list-style-type: none"> • Précision de la préparation - le ou les objectifs du stage et de l'atelier sont indiqués - tous les exercices de l'atelier sont décrits - l'objectif de chaque exercice est précisé - la consigne de chaque exercice est formulée - l'exercice prévu est en adéquation avec l'objectif visé
1	À partir de la demande d'une structure, co-élaborer les objectifs de stage et les modalités d'organisation avec le commanditaire dans le respect des fondements et des conditions de réalisation d'un atelier de danse intégrante (DI) afin que la structure organisatrice puisse contractualiser la prestation		
2	Concevoir la progression pédagogique du stage, les objectifs et les contenus de chacun des ateliers de DI en prenant en compte les potentialités des futurs participants et les spécificités de la contractualisation afin d'encadrer efficacement l'équipe pédagogique au cours de l'animation des ateliers		

Direction et animation d'ateliers de danse intégrante			
3	Tout au long de l'atelier, animer de façon poétique et sensible en assurant la rigueur de la démarche pédagogique de la DI afin d'entretenir l'engagement de chacun des participants en danse et dans le groupe	<p>E2) Mise en situation réelle</p> <p>Le jury observe le candidat <i>in situ</i> au cours de l'animation d'une partie de l'atelier de danse intégrante qu'il a préparé ou visionne une captation vidéo de cette animation (plan large fixe et avec une qualité de son permettant de voir et d'entendre les interactions entre participants et entre participants et membres de l'équipe pédagogique). Cette animation correspond à la préparation fournie (E1). Durée : 1 heure minimum, 2 heures maximum</p>	<p>E2 - L'animation est évaluée en fonction des critères et indicateurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité à enrôler les participants à l'exercice <ul style="list-style-type: none"> - le dirigeant se positionne dans l'espace de façon à être visible et audible par chaque participant - le ton de voix et l'attitude sont dynamiques et engageants - la consigne est clairement recevable par chacun des participants (forme d'expression, niveau de langue, etc.) - le dirigeant sollicite éventuellement la ré-expression de la consigne par un participant • Maintien de la dynamique de l'atelier et management des assistants <ul style="list-style-type: none"> - 90% des participants se mettent à danser à la suite des différentes consignes du dirigeant - le dirigeant alterne des temps d'observation de l'ensemble du groupe avec des temps d'observation ciblée sur 1 ou quelques participants - le dirigeant exprime des <i>feedback</i> à l'intention des participants et/ou des assistants - le dirigeant introduit des images sensibles et poétiques dans ses consignes ou ses étayages - le dirigeant conduit des temps de réflexion sur ce qui a été dansé ou vécu au cours de l'atelier - en cas de signe de décrochage d'un participant non pris en charge, le dirigeant intervient ou missionne un des assistants - le dirigeant sollicite les assistants pour accompagner les productions dansées à la suite des consignes (prévues ou nouvelles) - lors du <i>debriefing</i>, le dirigeant recueille : <ul style="list-style-type: none"> → l'analyse des assistants sur les différentes situations pédagogiques vécues et sur l'évaluation de l'atteinte des objectifs
4	Si nécessaire, déléguer l'animation à un des assistants de manière pertinente et momentanée pour assurer la fluidité de l'atelier prévu		
5	En tant que leader, prendre des décisions avec clairvoyance, pertinence et rapidité en cas de situation d'urgence ou de non-respect du cadre d'un atelier de DI afin de garantir la sécurité psychique et physique des participants et des assistants		
6	Proposer des activités motivantes, si nécessaires différenciées – prenant en compte les situations de handicap - afin de créer pour tous un espace propice aux expérimentations, à la créativité et aux apprentissages de la danse et du vivre ensemble		
7	Pendant l'atelier, saisir à bon escient une proposition inattendue d'un des participants afin de développer une dynamique d'apprentissage valorisante et adaptée à la diversité des participants		
8	Manager son équipe pédagogique avec une empathie distanciée et efficiente au regard des objectifs posés au début de l'atelier afin de favoriser l'émergence d'initiatives personnelles		

Évaluation des ateliers de danse intégrante			
9	Conduire le <i>debriefing</i> des ateliers en sollicitant les analyses des assistants en référence aux objectifs, règles et principes d'action pédagogique de la DI afin d'améliorer continuellement la qualité des ateliers de DI et de produire un bilan argumenté à destination du commanditaire	<p>E3) Entretien avec le jury</p> <p>Les questions du jury portent sur la préparation d'atelier, l'animation qu'il a observée et sur la pratique professionnelle de la danse intégrante du candidat.</p> <p>Durée : 45 mn <i>maximum</i> (en présentiel ou en distanciel synchrone) Temps de préparation pour l'entretien : 1 heure</p> <p>NB : le jury a la possibilité de consulter le livret de formation du candidat</p>	<p>→ des propositions d'amélioration</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réactivité et agilité <p>À l'occasion,</p> <ul style="list-style-type: none"> - le dirigeant invente instantanément un ou des nouveaux exercices par suite de l'observation de la production d'un ou de plusieurs participants (modification de la préparation) - le dirigeant justifie sa décision auprès des assistants et des participants - le dirigeant danse un exemple en solo, en duo, etc. - le dirigeant modifie le déroulement de l'atelier prévu en fonction des informations et propositions données par les assistants <p>E3 - Le candidat est évalué sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture et adaptabilité de la posture <ul style="list-style-type: none"> - le volume de la voix du candidat est adapté à la situation, son élocution est claire et son attitude est ouverte - le candidat utilise les termes techniques de la danse et de la pédagogie de la danse intégrante, par exemple : improvisation instantanée, étayage, différenciation.... Il les explique si besoin. - le candidat précise ou reformule ses propos pour donner suite aux demandes du jury - le candidat reconsidère son point de vue, s'il y a lieu, à la suite d'une question ou d'une remarque du jury <ul style="list-style-type: none"> • Sens de la responsabilité <p>Au cours de l'échange, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - énumère les conditions incontournables qui garantissent la qualité d'un atelier de danse intégrante et qui sont non négociables au moment de la co-élaboration avec le commanditaire

			<ul style="list-style-type: none"> - décrit les participants et nomme les contre-indications médicales - précise les particularités de ce qui a été contractualisé (lieu, durée, objectifs, participants, etc.) ; ce qu'il transmet habituellement aux assistants - explique ce qu'il a fait au cours d'une situation d'urgence ou de non-respect du cadre de l'atelier par un participant. Il justifie ses actions. - donne au moins 2 raisons pertinentes de déléguer momentanément l'animation à un assistant <p style="text-align: center;">• Attitude réflexive</p> <p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - explique et justifie la progression pédagogique du stage dans lequel s'inscrit l'atelier qu'il a préparé en E1 et animé - évalue l'atteinte des objectifs des différents exercices à l'aide de critères pertinents - propose une alternative en cas de non atteinte d'un objectif ou justifie son choix de modification en cours d'atelier - justifie les options prises pour la différenciation lorsqu'elles sont imposées aux participants - indique comment il sollicite concrètement les prises d'initiative de ses assistants pendant l'animation et leur analyse au cours du <i>debriefing</i> - propose au moins une piste d'amélioration pour l'animation observée
--	--	--	--

